



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 29 juin 2021

Préavis N° 15/2021 concernant le rapport de
gestion et les comptes de l'exercice 2020

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du
28 juin 2021 présidée par M. Jean-Luc Bürgy, président.

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz,

vu le préavis N° 15/2021,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix, moins 1 abstention, la conclusion du préavis municipal,
à savoir :**

- Adopter les comptes communaux 2020 tels que présentés

a accepté à l'unanimité des voix, la conclusion du préavis municipal, à savoir :

- Donner décharge à la municipalité pour sa gestion de l'exercice 2020

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 28 juin 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président


Jean-Luc Bürgy



La secrétaire


Ariane Wunderli